

## POUR LE SOIN DES LÉGUMES EN ÉTÉ

Un avis pratique donné aux cultivateurs à ce sujet.

La division des fermes expérimentales, du ministère de l'Agriculture, vient de publier le bulletin suivant sur "Le soin des légumes en été". Les racinages, tels que betteraves, carottes et panais, devraient être éclaircis et sarclés avec soin quand les plantes sont encore petites. On devrait éclaircir les panais à environ quatre pouces et les navets de Suède à six ou huit pouces de distance. On peut éclaircir les carottes d'un pouce et tirer les racines alternativement dès qu'elles sont assez grosses, laissant un espace de deux pouces entre les autres. Le même principe s'applique aux betteraves de jardin, mais l'espace final dans leur cas devrait être d'environ quatre pouces. Comme les feuilles des betteraves font un légume vert hâtif des plus délicieux, on devrait les éclaircir de façon à ce que les têtes puissent profiter raisonnablement. On devrait tenir le sol en état de culture et ne pas lui permettre de se dessécher ou durcir. Ceci s'applique surtout aux pois et aux fèves, si l'on désire une récolte tendre et succulente. On ne devrait pas, cependant, cultiver les fèves quand elles sont humides de pluie ou de rosée car ces plants sont sujets à la rouille, si on les endommage dans ces conditions.

Le blé-d'Inde semé dans des buttes devrait être éclairci à trois ou quatre plants par butte, si ces côtes sont à deux pouces ou deux et demi pouces de distance. Pour les choux et les choux-fleurs, il faut un espace de dix-huit à vingt pouces chacun par rangée et une distance de deux pouces et demi d'une rangée à l'autre. Le sarclage doit être maintenu pour conserver l'humidité et aider à une croissance rapide.

Où l'espace est limité, on peut faire pousser les tomates en des rangs à trois pieds de distance et mettre les plants à dix-huit pouces l'un de l'autre retenus à de petits bâtons. Le blé-d'Inde, les tomates, concombres, courges, melons et citrouilles profiteront mieux dans un sol chaud et léger. On peut faire pousser cinq ou six plants de concombres sur une côte, laissant un espace de trois pieds entre les buttes; les courges et les citrouilles, trois ou quatre par butte, et les côtes à six ou huit pieds de distance. Si le sol est riche et chaud et l'espace limité, les buttes de concombres, courges et citrouilles peuvent être plantées entre des rangs alternatifs de blé-d'Inde.

On devrait cultiver parfaitement les pommes de terre afin de leur conserver toute l'humanité possible; des sillons fourniront à ces tubercules tout le sol libre nécessaire à leur développement. Cependant, dans les régions où la pluie d'été est rare, une culture à niveau conservera mieux l'humidité limitée du sol. On ne doit pas retarder l'arrosage jusqu'à ce qu'elles donnent des signes de dommage causé par les battes et par une ou l'autre des nombreuses maladies auxquelles elles sont sujettes. On a constaté que le vert de Paris et l'arséniate de plomb sont des poisons très satisfaisants pour les battes; on peut les appliquer à la proportion d'une once de vert de Paris pour quatre gallons d'eau, ajoutant une once de chaux pour neutraliser tout arsenic libre présent. L'arséniate de plomb adhère mieux au feuillage que le vert de Paris; on peut l'appliquer à la proportion d'une once par gallon d'eau si on l'emploie comme colle, ou d'une once par deux gallons, si on le veut en poudre. On peut préparer le mélange Bordeaux en petites quantités comme suit, se servant de seaux de bois pour faire le délayage. Dans chaque gallon d'eau, dissoudre deux onces de sulfate de cuivre, éteindre une livre et demie de chaux vive dans un gallon d'eau, brasser à fond, puis ajouter une chopine d'eau de chaux pour chaque gallon contenant deux onces de sulfate de cuivre dissous.

## "THIRTY CANADIAN V.C.'S."

Publié par le capitaine Theodore Goodrich Roberts, du régiment du Nouveau-Brunswick.

Une publication officielle, préparée sous la direction du Bureau canadien des Archives de guerre.

Raconte de façon intéressante comment trente héros canadiens ont gagné la Croix Victoria. Ces récits sont l'œuvre de trois membres du Bureau canadien des Archives de guerre:

Le capitaine T. G. Roberts,

Le soldat Robin Richards, de l'infanterie légère Princesse Patricia,

Le soldat Stuart Martin, de l'hôpital général canadien n° 5, Salonique.

PRIX, 75 CENTS.

TOUTE COMMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION PUBLIQUE, OTTAWA.

LES RECETTES PROVENANT DE LA VENTE SERONT DONNÉES AU "CANADIAN WAR MEMORIALS FUND".

Une publication officielle, préparée sous la direction du Bureau canadien des Archives de guerre.

## "WAR STORY OF THE C.A.M.C."

par J. GEORGE ADAMI, M.D., F.R.S.

Colonel ten pnaire C.A.M.C. et A.D.M.S. en charge du bureau des archives du directeur général des services de santé O.M.F.C.

UN rapport des plus intéressants du rôle joué par le service de santé canadien dans la grande guerre.

Contient nombre de cartes et de diagrammes et forme un fort volume de 290 pages. C'est un compte rendu des activités du service de santé canadien, sous la forme d'un récit très intéressant du splendide travail accompli par les médecins canadiens, de la date de leur réunion à Valcartier jusqu'à la bataille de "Plugstreet". Il est basé sur les documents officiels et les notes d'officiers médicaux individuels.

### TRAVAIL HÉROÏQUE DES MÉDICAUX.

Le volume contient le récit émouvant du travail héroïquement accompli par le Service de Santé Canadien durant la deuxième bataille d'Ypres, quand cinq mille deux cents cas ont passé par les mains d'un personnel limité pendant sept jours et que les unités médicales canadiennes ont dû s'occuper des premiers cas de soldats empoisonnés par le gaz et inventer un tampon imbibé d'hyposulphite de soude pour protéger les hommes; le service fait par les médecins et les ambulances de campagne à Givenchy et à Festubert durant la bataille de dix jours, ainsi que le travail des brancardiers aux stations de pansement à "Plugstreet".

### BLESSURES ET TRAITEMENT.

On peut y lire des comptes rendus de la nature des blessures infligées par les balles allemandes renversées dans les cartouches, du bon travail accompli pour sauvegarder les hommes de la maladie, et des descriptions des unités d'hôpital, des hôpitaux stationnaires, des stations de réception des blessés, du laboratoire mobile canadien. L'ouvrage contient un rapport de la blessure sérieuse de Sa Majesté le Roi sur le front des Flandres, où il fut confié aux soins des sœurs hospitalières canadiennes Tremaine et Ward.

*"Que la nation rende son tribut à ceux qui ont consacré leur service au soin des blessés; aux hommes qui se sont lancés à travers la tempête des batailles dans des ambulances criblées de balles pour secourir ceux qui étaient tombés; aux femmes dont la première pensée était pour les souffrants et les invalides."---* Le très hon. Sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada.

PRIX, UN DOLLAR.

TOUTE COMMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION PUBLIQUE, OTTAWA.

LES RECETTES PROVENANT DE LA VENTE SERONT DONNÉES AU "CANADIAN WAR MEMORIALS FUND".

## HISTOIRE DE CHAQUE BATAILLON

Ecritte d'après les archives officielles et sous la direction du Bureau canadien des archives de guerre.

10e bataillon.

13e bataillon.

28e bataillon.

Bataillon Princesse Patricia, de l'infanterie légère canadienne.

Une brochure est consacrée aux actions d'éclat de chacune de ces unités, depuis le moment où elles ont quitté le Canada jusqu'à la prise de Passchendaele.

## BATAILLES CELÈBRES

Parmi les exploits enregistrés, mentionnons l'attaque aux gaz, à Ypres, la bataille de la Somme, la prise de la crête de Vimy, de Lens, de la côte 70 et de Passchendaele.

Imprimées en caractères nets, couvertures attrayantes.

15 sous l'exemplaire.

## LE TRIOMPHE DU CANADA

Par Fred James, correspondant officiel, attaché au corps expéditionnaire canadien au front.

Raconte les combats:

D'AMIENS,  
D'ARRAS,  
DE CAMBRAI.

25 sous l'exemplaire.

Adressez toute commande au département de l'Information publique, Ottawa. Les recettes provenant de la vente de ces ouvrages seront versées au fonds canadien des souvenirs de guerre.

**Avez-vous acheté des timbres d'épargnes?**